



Réunion du bureau

06 novembre 2019 - 18 h 00 (heure de Paris)

Relevé de conclusions

Étaient présents : *Bah Dieudonné YAO*, *chef de cabinet* et représentant de M. Ipou Félicien AMANI, Président ; M. Denis MATHEN, Vice-président ; M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; Chrétien Hebrant ; Chef de Cabinet du gouverneur de Namur ; au titre du Secrétariat général : Mme Naïma HAMANI, Chargée de mission

La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au

**Mardi 3 décembre 2019 à 14h 00 (heure de Paris)
au Salon des Préfets**

Ordre du jour

1/ État des adhésions et des finances

2/ Diffusion des actes

3/ Avancement des réflexions du groupe OUATTARA

4/ Note sur les correspondants régionaux

5/ Préparation de la prochaine assemblée générale

- organisation
- participation
- ordre du jour
- rapport moral

6/ Point sur le prochain forum

7/ Contacts avec la Louisiane

8/ Questions diverses

1/ État des adhésions et des finances

l'APREF a un solde créditeur s'établissant à 20 045, 13 € au 06 novembre 2019.
Elle compte 87 adhésions individuelles et 6 adhésions collectives.

2/ Diffusion des actes

500 exemplaires ont été livrés et une lettre a été adressée aux personnalités françaises, aux intervenants français et à chaque sponsor.

Par ailleurs, un message a été envoyé à tous les membres et à nos contacts pour leur en proposer un exemplaire.

3/ Le groupe OUATTARA

Madame Valérie PÉNEAU va mettre en relation M.ADJIA de l'OIF avec le colonel OUATTARA pour relancer le groupe.

4/ Les correspondants régionaux:

La note de M. AMANI sera évoquée lors de l'assemblée générale, au cours de laquelle des volontaires seront sollicités. Il est néanmoins acté pour les pays représentés au bureau, le correspondant régional est le membre du bureau.

5/ Organisation de l'assemblée générale

Un interlocuteur technique est sollicité en Côte d'Ivoire (technicien de l'E.N.A) pour être mis en relation avec le service multimédia du ministère de l'intérieur.

Un 3ème site sera ouvert à Lomé si M.ADJIA peut y rassembler un nombre suffisant de préfets.

S'agissant du processus de renouvellement du bureau, il est proposé de l'organiser de la manière suivante:

1. le président indique que le bureau est arrivé au terme de son mandat,
2. il annonce la candidature de M.MATHEN à la présidence,
3. il indique que le bureau sollicite collectivement sa reconduction,
4. il fait part de sa propre candidature au poste de vice- président,
5. il indique que Madame LCHAT est candidate au poste de trésorière-adjointe en remplacement de M Sorin ARJOCA, démissionnaire ;
6. il demande s'il y a d'autres candidatures,
7. il fait procéder au vote (à main levée si l'assemblée en est d'accord),
8. il demande enfin s'il y a des volontaires pour assurer la fonction de correspondant régional dans les pays non représentés au bureau.

6/ Le prochain forum

Le Secrétaire général propose d'inviter le préfet de la région Hauts-de-France ou du Grand Est. Il évoque aussi la possibilité d'inviter Serge PAUGAM, sociologue spécialiste de l'exclusion sociale.

Denis Mathen propose d'en discuter plus précisément lors de la prochaine réunion du bureau.

7/ Communication avec les représentants de la ville de la Fayette et son université

Après échanges avec nos interlocuteurs qui marquent leur intérêt pour l'APREF, il est convenu

1. que toute adhésion institutionnelle sera reportée après l'élection du nouveau gouverneur et qu'une adhésion individuelle sera enregistrée rapidement (le colonel DEGUELLE);
2. qu'une invitation sera adressée à nos interlocuteurs de la Louisiane par Denis MATHEN pour l'assemblée générale du 12 décembre au cours de laquelle ils seront invités à dire quelques mots.

L'ordre du jour étant épuisé, le Secrétaire général clôture la réunion. La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au mardi 3 décembre 2019 à 14h00 (heure de Paris) au Salon des Préfets.